

COMMENT ET QUAND ACCUEILLIR L'ENFANT EN MÉDIATION FAMILIALE ? RISQUE OU OPPORTUNITÉ ?

Mardi 22 et mercredi 23 Juin 2021

La place de l'enfant en médiation familiale suscite de plus en plus d'intérêt tant chez les parents qu'au sein des médiateurs. Quand la présence des enfants en médiation est-elle appropriée ? Quel contrat conclure avec les parents et quelle préparation de l'enfant ? Comment intégrer l'enfant ? Comment assurer un maximum d'impact de son implication au sein de ce processus ? Comment ne pas amplifier le conflit de loyauté chez l'enfant ?

Des études menées aux États-Unis, en Australie et Nouvelle-Zélande ont mis en valeur la place de l'enfant au cours de la médiation de ses parents. Une étude est en cours au Québec par une équipe de chercheurs sur ce thème.

Impliquer un enfant au cours du processus est un travail délicat qui nécessite des connaissances et une formation. C'est pourquoi la formation s'échelonne sur deux journées complètes afin de bien saisir les enjeux, développer des compétences spécifiques et éviter les écueils.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs de :

- ▶ Développer des compétences pour intégrer l'enfant en médiation et tirer le meilleur parti de cette approche pour responsabiliser les parents.
- ▶ Acquérir des habiletés pour favoriser l'expression de l'enfant à travers le dessin, le jeu, la parole lors des entretiens individuels et familiaux
- ▶ Soutenir l'enfant dans l'expression de ses besoins, ses plaisirs, ses difficultés et ses préférences lors de l'entrevue familiale
- ▶ Faire l'apprentissage de techniques efficaces pour aider le père et la mère à établir un plan parental en fonction des compétences de chacun et des besoins de leur enfant

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation abordera les aspects suivants :

- ▶ État des connaissances et résultats de recherches sur les besoins et réactions des enfants à la séparation des enfants, selon les différents groupes d'âge
- ▶ Pourquoi, quand et comment ouvrir la porte à l'enfant dans la médiation de ses parents
- ▶ Présentation de modèles d'implication de l'enfant au cours d'une médiation
- ▶ Vidéo donnant la parole à des enfants ayant rencontré un médiateur
- ▶ Vidéos illustrant des entretiens avec des enfants et leurs parents

INTERVENANT

Lorraine FILION est travailleuse sociale, médiatrice familiale et chef retraitée du service d'expertise psychosociale et de médiation à la famille auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal. Elle coanime avec un avocat depuis 2012 les séances de parentalité après la rupture dans le cadre des services offerts par le ministère de la Justice dans tous les districts judiciaires du Québec. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de paroles d'enfants de parents séparés à Montréal. Madame Filion a mis en place à l'automne 2015 des ateliers de coparentalité et communication destinés aux parents séparés pour les aider à restaurer ou maintenir un dialogue.

Elle participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au Québec sur divers thèmes entre autres : la place de l'enfant en médiation familiale, les interventions adaptées aux couples séparés en conflits sévères, la conduite et l'animation de groupes de parents séparés ainsi que les groupes pour enfants de parents séparés, le coaching coparental et la coordination parentale. Fondatrice de l'AIFI, elle a assumé la présidence de 2003-2013 et occupe le poste de vice-présidence depuis 2013. Son expérience dans l'accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle est auteure de nombreux articles sur le sujet et, notamment du livre : « Les parents se séparent, Pour mieux vivre la crise et aider son enfant » co-écrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans aux Éditions du CHU Sainte-Justine (2012).

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherches
- ▶ Vidéos
- ▶ Jeux de rôle
- ▶ Exercices individuels et de groupe
- ▶ Discussions de groupe
- ▶ Documentation

PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte aux professionnels : aux médiateurs familiaux, assistants sociaux, psychologues, avocats et magistrats.

Le groupe est composé de 15 à 18 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir a minima douze professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Cette session de formation est de deux jours : les 22 et 23 juin 2021, soit 14h au total.

Les horaires sont fixés de 9h à 17h.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 280€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 350€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCO, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation orale sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.